



Le *COURRIER* municipal

Ville de Trois-Pistoles

Le 13 décembre 2016

Numéro 7

Sommaire

Sommaire

- Un nouvel inspecteur des bâtiments passionné par le milieu
- Un concours populaire de décorations et d'illuminations de Noël
- FOCUS : une nouvelle technologie mise au point à Trois-Pistoles
- Le dossier de la traverse toujours très actif

**SÉANCE
EXTRAORDINAIRE**
(Adoption du budget 2017)
19 décembre 2016
à 19 h 30

**SÉANCES ORDINAIRES
DU CONSEIL**
16 janvier 2017
13 février 2017
à 19 h 30

URGENCE VOIRIE
418 851-5403
24 heures sur 24

**URGENCE 911
PRÉVENTION
INCENDIE**
418 851-2219

SITE WEB
www.ville-trois-pistoles.ca

Nouvelle configuration routière au centre-ville

Des aménagements axés sur une plus grande sécurité des usagers

Les travaux de réhabilitation de la rue Jean-Rioux et d'une importante section de la rue Notre-Dame Est auront permis de donner un tout nouveau visage au centre-ville de Trois-Pistoles. Trottoirs élargis, nouveaux passages piétonniers, aires de stationnement modifiées, intersections reconfigurées, les nouveautés sont nombreuses et ont plusieurs particularités, dont celle de faire ressortir le caractère convivial du milieu urbain pistolois. On aura notamment remarqué l'ajout de ces lampadaires au style finement adapté au bâti environnant et qui contribuent de façon discrète mais efficace à créer cette nouvelle ambiance urbaine, signe sans équivoque d'un centre-ville en renouvellement.

Il demeure évident que la nouvelle configuration du centre-ville implique, pour les usagers, une certaine période d'adaptation. Certains espaces de stationnement ont dû être sacrifiés ou modifiés afin de respecter le plan d'ensemble, ce qui est notamment le cas à proximité de certains commerces et services publics, dont le bureau de poste et l'hôtel de ville. On remarquera, entre autres, que le stationnement en face du bureau de poste se fait maintenant en parallèle et non en oblique comme c'était le cas antérieurement. Ailleurs, ce sont des passages piétonniers qui ont fait leur apparition et même des «pavés-bateaux» qui permettent d'allonger les trottoirs. Voilà bien un terme peu connu que celui de «pavé-bateau». Sachez qu'est ainsi désignée, en langage technique, une portion de trottoir qui offre une pente d'accès à la rue de façon à faciliter les déplacements des piétons, des cyclistes et des personnes à mobilité réduite.

Toutes ces nouveautés ont un

dénominateur commun : assurer une plus grande sécurité à ceux et celles qui transitent par le centre-ville. La directrice générale de la Ville de Trois-Pistoles, madame Pascale Rioux, nous en fournit un exemple précis : les avancées de trottoir qui ont fait leur apparition à plusieurs intersections incitent les automobilistes à réduire la vitesse de leur véhicule en plus de réduire la distance à parcourir d'un côté de la rue à l'autre et de permettre aux usagers piétonniers de profiter d'une meilleure visibilité. Les nombreux passages piétonniers nouvellement indiqués visent le même but, à plus forte raison dans les zones scolaires. «Tout a été pensé et planifié en regard d'une amélioration tangible de la sécurité», d'insister la directrice générale de la Ville.

La nouvelle configuration du centre-ville n'est donc pas née d'une réflexion menée à la hâte. Bien avant le déclenchement des travaux de réhabilitation des rues Jean-Rioux et Notre-Dame Est, les autorités municipales étaient bien au fait des principales lacunes à corriger en termes de sécurité dans le secteur centre-ville. Les premières recommandations en ce sens datent même de 2013 alors que la Ville de Trois-Pistoles adhère au programme *À pied, à vélo, ville active* de l'organisme Vélo Québec. Par cette adhésion, la Ville confirmait sa préoccupation d'offrir à ses citoyens des lieux appropriés, sécuritaires et stimulants pour l'adoption de modes de transport actif. Cette adhésion n'est pas anodine du fait qu'elle indique clairement que dès 2013, Trois-Pistoles «pensait» son centre-ville autrement.

En 2014, c'est le comité consultatif Femmes et Ville de Trois-Pistoles qui vient appuyer cette vision en soumettant aux autorités municipales ses propres préoccupations en termes de sécurité du

milieu. Par voie de résolution, le comité Femmes et Ville a proposé différentes mesures bien précises visant à assurer la sécurité des piétonnes et des piétons à des intersections stratégiques, notamment à l'angle des rues Raymond et Jean-Rioux, Roy et Jean-Rioux, Pelletier et Jean-Rioux.

Toujours en 2014, le service-conseil Ruesécurité, répondant en ce sens à une demande de la Ville, déposait son rapport portant sur l'amélioration de la qualité et de la sécurité de certains déplacements actifs au centre-ville de Trois-Pistoles. Dans ce rapport, les spécialistes identifient plusieurs priorités, dont celles de redéfinir les traverses piétonnes, d'aménager des avancées de trottoir en certains lieux, d'instaurer le stationnement en parallèle plutôt qu'oblique en face du bureau de poste, de créer des aires d'attente pour les piétons et de porter attention à la signalisation.

C'est donc à la lumière de ces réflexions, commentaires et observations que les autorités municipales ont modulé le nouveau centre-ville, profitant des travaux de réhabilitation pour en assurer la réalisation. Le concept apparaît donc très clairement : le centre-ville de Trois-Pistoles devient un lieu synonyme de meilleures habitudes de vie, un lieu qui favorise les déplacements autres qu'en véhicule routier tout en demeurant un milieu où la cohabitation entre piétons et automobilistes est gérée de façon responsable, un lieu d'ambiance davantage prisé des visiteurs et touristes. C'est à partir du printemps prochain qu'on pourra en apprécier toute la nouveauté alors que les derniers aménagements seront complétés, notamment avec l'ajout du couvert végétal. Restera, dans un avenir non défini encore, à étendre cette tendance à la rue Notre-Dame Ouest.

Roch Guevremont nouvellement en fonction à la Ville Inspecteur des bâtiments et passionné par le fort potentiel du milieu

Ses bureaux, anciennement situés à la caserne des pompiers, sont maintenant relocalisés à même l'édifice de l'hôtel de ville pour une meilleure accessibilité et par souci de regrouper des services souvent complémentaires. Inspecteur des bâtiments en fonction à la Ville de Trois-Pistoles depuis l'automne 2016, Roch Guevremont voit cette relocalisation d'un bon œil, lui qui favorise le travail en complémentarité dans un but de plus grande efficacité. Pour celui qui est responsable des émissions de permis de construction, rénovation, lotissement, changement d'usage, gestion des cours d'eau et autres tâches connexes, le travail d'inspecteur des bâtiments chemine bien souvent avec les politiques d'urbanisme et de développement du territoire.

Originaire de Saint-Félicien au Lac-Saint-Jean, Roch Guevremont a complété des études collégiales en environnement et foresterie, au niveau universitaire en géographie avec spécialisation en gestion intégrée des milieux naturels et en aménagement du territoire, en plus d'une formation de deuxième cycle en analyse et prévention des risques naturels. Établi à Sainte-Françoise depuis 2009 et père de trois enfants âgés de trois, cinq et sept ans, il œuvrait jusqu'à tout récemment à l'Université du Québec à Rimouski au laboratoire de dynamique et de gestion intégrée des zones côtières ainsi qu'à la

chaire de recherche en géoscience côtière. À titre de travailleur autonome, il offre des services d'analyse et de gestion des risques naturels, d'aménagement durable du territoire et de géographie environnementale via son entreprise Géo-Gestion. Il œuvre également à une deuxième entreprise, Projet Littoral, dirigée par sa conjointe Véronik Rioux-Pin, spécialisée en production de plantes indigènes favorisant la restauration des zones côtières, qu'il s'agisse de rosiers indigènes ou sauvages, de persil de mer, de spartines ou d'élyme des sables, mieux connu en région sous l'appellation de foin de mer. Ses services, tant pour la fourniture de plantes que pour des avis conseils, s'adressent aussi bien aux municipalités qu'aux citoyens en passant par les organismes communautaires, les regroupements populaires, les ministères et autres. L'entreprise se spécialise également en gestion des plantes envahissantes.

Scientifique de formation, Roch Guevremont a une vision rafraîchissante de sa région d'adoption. «Je crois au potentiel de la région des Basques, un potentiel qui est encore peu exploité», lance-t-il avec conviction. Il dit sentir que «le terreau est bon» et n'hésite d'ailleurs pas à se mettre «le nez dans la friche». Prêchant par l'exemple, sa conjointe et lui ont créé un organisme sans but lucratif à Sainte-Françoise, *Les Jardins de Sainte-*

Françoise, qui vise rien de moins que d'assurer aux citoyens et citoyennes leur pleine autonomie en approvisionnement de fruits, légumes et œufs. Pour les besoins de l'organisme, Véronik et Roch ont fait en sorte de pouvoir utiliser un terrain de 35 mètres par 45, avec la possibilité de doubler la superficie dès l'an prochain. Aux *Jardins de Sainte-Françoise*, tout est gratuit pour ceux et celles qui y adhèrent, qu'ils soient résidents de la municipalité ou d'ailleurs.

C'est cette vision du développement qui motive Roch Guevremont, une vision basée sur une approche intelligente et durable. Et c'est cette même vision qu'il entend préconiser par ses fonctions d'inspecteur des bâtiments à la Ville de Trois-Pistoles. Passionné par le fort potentiel du milieu, il voit Trois-Pistoles se doter d'un Plan intégré d'interventions architecturales, procéder à la création de parcs et autres espaces verts protégés, explorer de nouvelles avenues, se démarquer sur plusieurs plans. «Et Trois-Pistoles a tout ce qu'il faut pour développer autrement, pour prendre le virage 2017 de façon originale, inédite, surprenante, pour défricher comme ça ne s'est jamais fait», exprime-t-il avec encore plus de conviction. Roch Guevremont se joint donc au personnel de l'hôtel de ville avec cette volonté de créer le changement et d'y apporter une solide contribution.

Des prix pour vos plus belles décorations de Noël

Soyez dans l'esprit des Fêtes et illuminez votre environnement, voilà le message que le Comité d'embellissement de la Ville de Trois-Pistoles véhiculait via son concours de décorations et d'illuminations de Noël. En cette fin d'année 2016, force est de constater que la population a répondu à l'appel en grand nombre. Le comité d'embellissement de la Ville de Trois-Pistoles a décidé d'organiser un concours de décorations de Noël dans le but d'encourager et de récompenser les démarches personnelles, familiales et commerciales qui s'inscrivent dans les efforts d'animation et d'embellissement du milieu pistolois en cette période des Fêtes. Sachez que ce concours est organisé dans un pur esprit de gaieté et de bonne humeur, pour le simple plaisir de nos résidents et visiteurs. Le concours s'adressait donc aux propriétaires et/ou locataires ainsi qu'aux commerces situés sur le territoire de la ville de

Trois-Pistoles et il était destiné à récompenser les plus belles décorations et illuminations de Noël. Un jury a sillonné les rues de la municipalité afin de noter l'ensemble des illuminations, décorations et vitrines de Noël. Aucune inscription n'était requise.

Les habitations et commerces lauréats seront informés qu'ils ont été sélectionnés pour recevoir un prix. À noter que les prix seront remis par le maire de Trois-Pistoles Jean-Pierre Rioux et par les membres du Comité d'embellissement lors de la séance publique du Conseil de Ville du 16 janvier 2017.

Toutes les réalisations ont été notées par un jury composé des membres du Comité d'embellissement de la Ville de Trois-Pistoles. Il va de soi que les membres du jury sont exclus de la notation et ne pourront recevoir de prix.

Deux catégories de notation ont été établies : l'une pour les habitations résiden-

tielles; l'autre pour les commerces. Les critères de notation étaient basés sur la qualité des illuminations et des décorations, ainsi que sur l'originalité, l'esthétisme et l'effet d'ensemble qui devait refléter le rêve et la magie de Noël. Il est à noter que les vitrines commerciales étaient également notées et que les illuminations et décorations devaient respecter les normes de protection de l'environnement et d'économie d'énergie.

Les prix attribués dans la catégorie Habitations résidentielles : 100\$ pour le premier prix, 75\$ pour le deuxième et 50\$ pour le troisième.

Les prix attribués dans la catégorie Commerces : 100\$ pour le premier prix, 75\$ pour le deuxième et 50\$ pour le troisième.

La Ville de Trois-Pistoles remercie tous ses résidents ayant participé à cette magie du temps des Fêtes.

Une initiative qui retient fortement l'attention

Un tout nouveau système de communication pour services d'urgence est mis au point à Trois-Pistoles

Il a été baptisé FOCUS pour : Fréquence Opérationnelle Commune d'Urgence et de Sécurité. C'est quoi, FOCUS? C'est un tout nouveau système de communication entre services d'urgence, un système pensé, développé et mis au point à Trois-Pistoles même et qui est unique en son genre au Québec. Celui qui en est le concepteur est un passionné de sa profession, directeur du service de sécurité incendie à la Ville de Trois-Pistoles, monsieur Pascal Rousseau. Et ce qu'il a créé de toute pièce est en voie de produire un effet boule de neige tant ce tout nouveau système se révèle d'une efficacité souhaitée de longue date par l'ensemble des intervenants.

Ce que Pascal Rousseau a imaginé, c'est que tous les postes de commandement des principaux services d'urgence du Québec puissent être réunis sur une seule et même fréquence de communication. Ainsi, ce sont tous les chefs d'opération qui seraient alors en communication directe lors d'une même intervention, que ce soit les brigades incendie, les forces policières, les paramédics, la sécurité civile, la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU), et le ministère des Transports. Ce qui n'a jamais été le cas, un directeur de service incendie souhaitant communiquer avec les paramédics ou les policiers dans le cadre d'une intervention d'urgence devant préalablement en faire la demande à la centrale d'appel du 911, de là des délais pouvant se révéler insupportables. «Avec le système FOCUS, nous pouvons être connectés non seulement entre services incendie mais également avec tous les autres services d'urgence présents sur notre territoire», nous explique Pascal Rousseau qui ajoute : «C'est une question d'efficacité mais aussi de plus grande sécurité et pour la population, et

pour les intervenants.»

Le système FOCUS développé par Pascal Rousseau permet donc d'interconnecter les différents postes de commandement via un système de communication unique. Un système qui se veut moins coûteux que le Réseau national intégré de radiocommunication (le RENIR) mis de l'avant par le gouvernement du Québec et qui est en cours d'implantation. Le système RENIR, que l'on dit coûteux et dont le déploiement ne semble pas faire l'unanimité, vise lui aussi l'interopérabilité entre les différents intervenants de première ligne sauf qu'il s'agit d'une technologie qui date déjà de huit ans et qui n'est toujours pas implantée sur le territoire. À ce sujet, Pascal Rousseau nous livre d'ailleurs ce commentaire : «Notre but, avec FOCUS, est d'être efficaces sans créer un gouffre financier pour les différentes organisations qui en bénéficieront, FOCUS étant un système ouvert et gratuit.»

Dans les faits, tout service d'urgence dont l'équipement radio est compatible avec FOCUS n'a aucun frais à déboursier pour utiliser le système. Pour les autres, l'achat d'un simple appareil de radiocommunication émetteur-récepteur règlera la question. «Encore là, cet achat est bien en-deçà des coûts pour acquérir un équipement compatible avec le système RENIR», d'analyse Pascal Rousseau.

Dans cet esprit d'intercommunication entre intervenants de première ligne, Pascal Rousseau s'est adjoint le lieutenant-préventionniste de la caserne 51 Denis Lauzier pour dépoussiérer le concept de Comité des intervenants d'urgence en sécurité incendie de la MRC des Basques, une entité qui n'avait d'ailleurs jamais vraiment pris son envol, pour le transformer en Comité des intervenants en sécurité civile. La nuance est significative du fait que le nouveau comité englobe un ensemble d'intervenants, encore

là pour un surplus d'efficacité et de complémentarité.

Au chapitre de la technologie qui a été privilégiée pour la conception du système FOCUS, Pascal Rousseau explique s'être tourné vers la communication radio «simplex» numérique et ce, en collaboration avec Carl Deschênes, propriétaire de l'entreprise Électronique Mercier de Rivière-du-Loup. «Avec la technologie simplex, notre portée atteint 1,2 kilomètre, nous évitant ainsi de nuire à une autre opération tout en couvrant le périmètre de notre intervention», d'expliquer Pascal Rousseau. Pour le lieutenant-préventionniste Denis Lauzier, cette technologie comporte des avantages indéniables : «C'est gratuit, facile à déployer et il n'y a qu'une radio par poste de commandement. Avec FOCUS, nous en avons terminé d'être dans le noir, de souffrir du manque d'informations sur les actions posées par les autres services d'intervenants.»

FOCUS suscite un vif intérêt. Nous avons ainsi appris que le ministère des Transports ainsi que les casernes de paramédics CAMBI du territoire des Basques ont déjà adhéré au système. La SOPFEU suivra le mouvement en 2017 et la Sécurité civile a démontré son intérêt. Du côté de la Sûreté du Québec, le système FOCUS est en cours d'analyse. Ajoutons que des représentants du Canadien National et d'Hydro Québec seront rencontrés dans un proche avenir.

Bien évidemment que le système FOCUS a été testé et mis à l'épreuve à l'interne, des opérations s'étant révélées concluantes. Les intervenants des MRC voisines ont l'oreille tendue et les demandes d'information se multiplient. Ce qui vient d'être créé à Trois-Pistoles est vraiment unique.

Campagne d'achat local de la Chambre de commerce

La campagne d'achat local de la Chambre de commerce de Trois-Pistoles/Notre-Dame-des-Neiges est bel et bien en cours. Afin d'obtenir

un certificat-cadeau de l'un ou l'autre des marchands participants, vous pouvez communiquer avec le coordonnateur de la Chambre Dany Larrivée par

téléphone au 581-645-8484 ou par courriel à l'adresse suivante : chambrecommerce3p@gmail.com.

Démarche visant la reconnaissance officielle du service de la traverse

C'est le mercredi 2 novembre qu'avait lieu à Québec une importante rencontre au sommet dans le cadre de la démarche visant à faire reconnaître le service de la traverse Trois-Pistoles/Les Escoumins à titre de service de traverse intermédiaire, reconnaissance qui est demandée à la Société des traversiers du Québec afin que cette dernière en fasse la recommandation au gouvernement du Québec. La rencontre regroupait, du côté gouvernemental, le ministre délégué aux Affaires maritimes, monsieur Jean D'Amour et le ministre responsable des Affaires autochtones, monsieur Geoffrey Kelly; alors que la Compagnie de Navigation des Basques avait délégué son président et maire de Notre-Dame-des-Neiges, monsieur André Leblond, accompagné du maire de Trois-Pistoles Jean-Pierre Rioux, du maire de Les Escoumins André Desrosiers, du chef du Conseil de la Première Nation des Innus Essipit et administrateur de la Compagnie des Basques Martin Dufour et de la directrice adjointe Patricia Russell. Cette rencontre aura permis aux porte-parole de la Compagnie de Navigation d'insister sur la pertinence d'accorder au service de liaison maritime rive Sud-rive Nord cette reconnaissance afin d'assurer

la pérennité du service. Rappelons qu'une telle reconnaissance s'accompagne d'une aide financière récurrente qui permettrait à la Compagnie de Navigation des Basques de rencontrer ses obligations en termes de mise en cale sèche du navire tous les quatre ans pour fins d'inspection, cette mise en cale sèche impliquant d'importants déboursés. Dans une lettre adressée en avril 2016 au directeur général de la Société des traversiers du Québec, monsieur Jocelyn Fortier, la Compagnie de Navigation des Basques insistait d'ailleurs sur plusieurs aspects propres au service de liaison maritime Trois-Pistoles/Les Escoumins, dont son histoire plus que centenaire, son importance économique et cette particularité collective qui est sienne, soit celle de regrouper, dans un esprit de solidarité et d'engagement ferme, deux communautés de vie des deux rives du fleuve Saint-Laurent et une communauté autochtone active et bien présente dans son milieu. Rappelons que les municipalités concernées par ce service maritime ainsi que la Première Nation des Innus Essipit et les organismes de développement économique des deux rives investissent en temps et en argent dans le maintien de la liaison maritime.

Par ailleurs, la Compagnie de Navigation

des Basques continue de faire valoir que la reconnaissance demandée s'inscrit avec grande justesse dans les énoncés de la Stratégie maritime mise de l'avant par l'actuel gouvernement du Québec. Pour les représentants de la compagnie de navigation, les arguments en faveur de cette reconnaissance sont nombreux et, surtout, de grande pertinence. La rencontre du 2 novembre dernier aura permis d'insister sur ces aspects et de refaire un tableau d'ensemble du vécu du service, de ses ambitions et de ses attentes. Le suivi à la rencontre du 2 novembre est à l'effet de soumettre au ministre D'Amour une mise à jour de l'ensemble du dossier de demande de reconnaissance. Par ailleurs, la Compagnie de Navigation des Basques déposera une nouvelle demande d'aide financière dans le cadre de la Stratégie maritime québécoise dans le but de poursuivre certains travaux d'amélioration à apporter au traversier, notamment au chapitre des instruments de timonerie, de la ventilation de la salle des machines, du service de restauration et autres. Il s'agit là d'un dossier évalué à plus de 300 000\$. La Compagnie de Navigation des Basques espère obtenir des réponses positives d'ici le printemps prochain.

Une deuxième session à l'École de musique Alain-Caron

Une nouvelle qui en réjouira plusieurs : devant le succès enregistré dès sa première session avec vingt-trois inscriptions, il y aura une deuxième session pour l'École de musique Alain-Caron à Trois-Pistoles. Cette deuxième session s'ouvrira le 16 janvier prochain pour se poursuivre jusqu'au 6 mai, soit pour un total de quinze

semaines de cours.

S'adressant autant aux jeunes qu'aux adultes, en formule cours privés ou cours de groupe, l'école offre des formations en chant, clarinette, guitare, violon et piano. Une nouveauté en 2017 : des cours de batterie. Rappelons que les cours se donnent dans les locaux de l'École secondaire de Trois-Pistoles.

Pour plus d'information, vous pouvez communiquer avec l'École de musique Alain-Caron par téléphone au 418-862-9532 ou par courriel à info@emacrld.com. Pour vous inscrire, on vous demande de vous présenter au secrétariat de l'École secondaire de Trois-Pistoles.

Les brèves de l'hôtel de ville

Bienvenue à Hanna, née le 25 novembre, fille de Kim Dubé-Malenfant et de Maxime Soulard de Rivière-Trois-Pistoles, petite-fille de Christiane Pelletier et de André Soulard, directeur du service des travaux publics à la Ville de Trois-Pistoles.

Cueillette des bacs bruns : elle se fait désormais aux quatre semaines. On vous rappelle que l'hiver est la saison idéale pour leur utilisation.

Félicitations à Cédrick Martineau-Duguay : le lanceur pistolois a été élu joueur de l'année au Québec dans la catégorie Midget A lors du plus récent Gala Méritas RDS de la Fédération de baseball amateur du Québec. Cédrick est le fils de Cécile Martineau et de Pierre Duguay.

Félicitations au journaliste, statisticien et blogueur Benoît Rioux, originaire de Trois-Pistoles, qui a reçu le prix Jacques-Doucet dans le cadre du Banquet du Temple de la

renommée du baseball québécois RDS. Benoît a fait ses premières armes en journalisme au défunt *Courier de Trois-Pistoles*.

Nez rouge est de retour à Trois-Pistoles : sous la gouverne du Groupe Scout, profitez du service de raccompagnement en composant le **418-851-1224**.

La pensée du mois : «*Se tromper de chemin nous permet parfois d'en découvrir de meilleurs.*» - **Auteur inconnu.**

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ QUE:

Les séances ordinaires du Conseil de Ville pour l'année 2017 auront lieu à 19h30 dans la salle du Conseil de Ville située à l'hôtel de ville, 5 rue Notre-Dame Est, Trois-Pistoles (Québec), et ce, aux dates suivantes:

Lundi 16 janvier	Lundi 10 juillet
Lundi 13 février	Lundi 14 août
Lundi 13 mars	Lundi 11 septembre
Lundi 10 avril	Mardi 10 octobre
Lundi 8 mai	Lundi 13 novembre
Lundi 12 juin	Lundi 11 décembre

DONNÉ à Trois-Pistoles ce 13 décembre 2016
Benoît Rheault, greffier
Ville de Trois-Pistoles